Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 02/01/2025

TY GWERJEZ LES VERGERS DE KERBELLEC rappelle taboulé



- Noms des modèles ou références concernés : **Taboulé**
- Marque : **sans marque**
- **GTIN 12345678 Lot produit servi au détail Date de consommation recommandée 24/12/2024**
- Conditionnements : **servi au détail**
- Date début/fin de commercialisation : **du 20/12/2024 au 23/12/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **produit vendu au rayon boucherie charcuterie traiteur du magasin**
- Zone géographique de vente : **Départements : MORBIHAN (56)**
- Distributeurs : **les vergers de Kerbellec**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **risque de présence de listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 15 janvier 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0297241661**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre